



Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire.
Association d'intérêt général (éligible au régime fiscal du mécénat – cf rescrit DGFIP du 08 avril 2015)
Agrément Jeunesse et Education Populaire n°59 JEP 1975.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Centre d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention, le CAFFES, fort de son expertise et de l'expérience acquise par l'ancienne ADFI Nord-Pas de Calais-Picardie qu'il a absorbé, accompagne depuis 1975 les familles et sortants d'emprise sectaire.

A l'occasion de la tenue du Salon NaturaBio qui aura lieu du 30 novembre au 02 décembre 2018 à Lille Grand Palais, le CAFFES appelle les visiteurs à faire à nouveau preuve de la plus grande vigilance.

Le CAFFES ne doute pas que, dans leur grande majorité, les personnes présentes à ce salon ne manqueront pas de préciser que les techniques thérapeutiques qu'ils proposent ne peuvent se substituer à une prise en charge et à un avis médical, mais il est possible que, parmi eux, d'autres exposants y fassent la démonstration de « pratiques non-conventionnelles à visée thérapeutique » pouvant déboucher sur des dérives à caractère sectaire.

Des pratiques dénoncées par la MIVILUDES (1) qui sont principalement le fait de personnes dépourvues de qualifications médicales qui, pourtant, prescrivent et pratiquent des soins ou des techniques de bien-être sans aucun contrôle scientifique, professionnel, médical ou ordinal. Il est alors nécessaire de se poser certaines questions : Ces personnes intervenant sur la santé des individus sont-elles toutes des professionnels de santé ? Sont-elles titulaires de diplômes de santé reconnus par l'Etat qui légitiment leurs pratiques ?

Des pratiques qui peuvent d'ailleurs mener à des dérives à caractère sectaire dont les conséquences peuvent s'avérer douloureuses et/ou tragiques pour les personnes et familles qui y ont recours.

Nombre de témoignages et de récits reçus au CAFFES en attestent...

Pour ces raisons, le CAFFES relance son appel à la plus grande prudence et invite le public à toujours se renseigner sur les pratiques qu'on lui propose mais aussi sur l'identité, les qualifications, les motivations, et le contexte dans lequel exercent celles et ceux qui les proposent.

L'équipe du CAFFES

Contact : 06.45.32.60.05

(1) Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires
<http://www.derives-sectes.gouv.fr/>